

## ORDRE DU JOUR

---

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Jeudi 23 février 2023 à 10 h 00  
Siège de la Communauté métropolitaine de Montréal  
1002, rue Sherbrooke Ouest, 24<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 3L6

---

Une période de questions est prévue pour le public au début de l'assemblée. Les personnes désirant poser des questions doivent soit se présenter 15 minutes avant le début de l'assemblée ou soit transmettre leur question par courriel à l'adresse : [secretariat@cmm.qc.ca](mailto:secretariat@cmm.qc.ca), et ce, au plus tard le 21 février 2023 à 15h00 en plus de confirmer leur présence au moins 15 minutes avant le début de l'assemblée.

### DOSSIERS DÉCISIONNELS

#### **Période de questions des citoyens**

#### **Présentations**

- Présentations des Programmes des immobilisations 2023-2032 :
  - Autorité régionale de transport métropolitain
  - Réseau de transport métropolitain (exo)
  - Société de transport de Montréal (STM)

#### **1. Adoption de l'ordre du jour**

#### **2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 10 novembre 2022**

### **3. Direction générale**

- 3.1. Nomination du trésorier suppléant
- 3.2. Mandat au directeur général dans le cadre de la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, de la réflexion sur les sources de financements des réseaux de transport et de la mise en œuvre de la Politique métropolitaine d'habitation

### **4. Finances**

- 4.1. Liste des contrats déposés en vertu de l'article 47.1 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*

### **5. Politiques, interventions et développement**

- 5.1. Renouvellement de la convention de contribution financière pour le soutien et l'opération du service 211 Grand Montréal

### **6. Transport**

- 6.1. Programme des immobilisations 2023-2032 de l'Autorité régionale de transport métropolitain
- 6.2. Programme des immobilisations 2023-2032 du Réseau de transport métropolitain (exo)
- 6.3. Programme des immobilisations 2023-2032 de la Société de transport de Montréal (volet métro)

## **7. Secrétariat**

- 7.1. Nominations aux commissions et au CCA
  - Commission de la culture et du patrimoine
  - Commission de l'habitation et de la cohésion sociale
  - Commission spéciale sur la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement
  - Comité consultatif agricole
- 7.2. Rapport 2022 concernant l'application du Règlement numéro 2019-77 sur la gestion contractuelle de la Communauté
- 7.3. Rapport des commissions permanentes et du comité consultatif agricole pour l'année 2022
- 7.4. Règlement numéro 2023-105 modifiant le Règlement numéro 2002-13 sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière et la constitution du fonds de développement métropolitain
- 7.5. Règlement numéro 2023-106 modifiant le Règlement numéro 2001-1 sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal
- 7.6. Règlement intérieur du comité exécutif RCE-02-2 relatif à la délégation de pouvoirs au directeur général

## **8. Commentaires / Rapports / Demandes**

- 8.1. Présidents des commissions
- 8.2. Membres du conseil
- 8.3. Directeur général

## **9. Levée de la séance**

---

## Correspondances

- 1- Correspondances provenant des ministères et organismes publics
  - Lettre du 14 février 2023 concernant le Programme des immobilisations d'exo (RTM) 2023-2032
- 2- Correspondances provenant des villes, municipalités et MRC
  - Entrée en vigueur du règlement RCI-2005-01-55 en date du 20 janvier 2023 de la MRC de Deux-Montagnes
- 3- Correspondances provenant de divers organismes
  - Lettre de la Coalition Terrains de golf en transition en date du 20 décembre 2022 adressée à l'Honorable Steven Guilbault concernant une réflexion sur la situation du Monarque et de son habitat dans le Grand Montréal
    - Réflexion sur la situation du Monarque et de son habitat dans le Grand Montréal
  - Pétition - La Vigile Verte concernant la conservation du Parc de la Rivière Saint-Jacques